

ADAS : Association pour le Démantèlement des Activités Sociales ?

Le CA de l'ADAS a décidé de se désengager de la gestion du centre de vacances de Pech Rouge à partir de janvier 2013.

En effet, la direction de l'ADAS de Montpellier, celle du centre et l'ADAS nationale ont choisi de ne présenter au CA national de l'ADAS qu'un projet coûteux (plus d'1 million d'euro de travaux) qui, de fait, le rendait irréalisable et a entraîné, *de facto*, un vote visant la fermeture du CVF.

Or, d'autres solutions étaient envisageables, notamment la transformation à moindre coût d'une partie des bâtiments en gîtes ce qui aurait permis d'assurer, dans un premier temps, la pérennité du site et le maintien des trois emplois.

Rappelons que l'ADAS est censée promouvoir la solidarité entre ses sociétaires en privilégiant les actions à caractère social.

Mais aujourd'hui, cette orientation essentielle de l'association est mise à mal par la volonté d'un Bureau National qui ne délibère que sur des critères économiques.

Les élus CGT se sont prononcés contre cette fermeture qui aboutira, à terme, au licenciement des trois salariés de l'ADAS et à la fin de la restauration pour le personnel de l'unité expérimentale de Pech Rouge.

La CGT conteste cette décision de l'ADAS condamnant à terme trois emplois et demande l'ouverture de véritables négociations avec le centre de Montpellier, les organisations syndicales et les personnels du centre de vacances pour assurer la pérennité du CVF.